

FORMULAIRE DE LOCATION TABLES / CHAISES

Nom et Prénom :

Adresse : SAINT CLAIR DE LA TOUR

Téléphone(s) :

Mail :

- ☐ Atteste l'exactitude des renseignements de la présente fiche.
- ☐ Autorise la mairie à enregistrer mes coordonnées pour recevoir des informations sous forme de lettre d'information, de messages mails, SMS ou courrier pour diffusion d'informations ou messages d'alerte.*
- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ci-joint et donner mon consentement.

À SAINT CLAIR DE LA TOUR, le ____ / ____ / ____

Signature, précédée de « Lu et approuvé »

DEMANDE DE MATÉRIEL

Date de l'évènement :

Désignation		Nombre	Prix U	Montant
Chaises			0,50 €	
Tables	4 personnes		1,00 €	
	6 personnes		2,00 €	
TOTAL				

Fait le ____ / ____ / ____

Signature du Demandeur :

Tampon de la Mairie :

RETRAIT ET RETOUR

Contactez M. BROCK, Responsable des Services Techniques :
07 87 85 58 11 pour définir avec lui les dates et heures du retrait et du retour

Retrait : le vendredi à 11 h 30

Retour : le lundi à

Restitution de la caution : ☐ OUI ☐ NON ⇒

Fait le ____ / ____ / ____

Signature Services Techniques :

Le matériel communal, ci-dessous énoncé, peut être loué aux Saint Clairais :

- 133 chaises,
- 20 tables (180 x 80) pour 6 personnes,
- 07 tables (120 x 80) pour 4 personnes.

Chaque utilisateur est responsable de l'état du matériel qu'il aura loué.

Tarifs : ⇒ 0,50 € : la chaise ⇒ 1 € : la petite table ⇒ 2 € : la grande table

Délibération N° 2017-07-4 du 30/05/2017

Modalités de location :

1. Prendre RDV en mairie au 04 74 97 14 53 pour déposer **au minimum 15 jours avant la date de location*** :
 - ☒ le formulaire de location
 - ☒ le chèque de caution de 100 € à l'ordre du Trésor Public
 - ☒ le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
2. Contacter M. BROCK, Responsable des Services Techniques au **07 87 85 58 11** pour définir avec lui la date et l'heure du retrait et du retour du matériel.
Attention : Prévoir des personnes en nombre suffisant et un moyen de transport adapté pour récupérer et rapporter le matériel
3. Se présenter le jour et à l'heure du retrait* convenu à l'atelier du service technique avec le formulaire de location.
4. Restituer **l'ensemble du matériel propre**, le jour et à l'heure* du retour convenu, à l'atelier du service technique avec le formulaire pour que les agents des services techniques complètent la partie retour du formulaire.
5. Passer en Mairie avec le formulaire pour récupérer votre chèque de caution. **Le chèque de caution sera encaissé dans un délai d'un mois si vous ne passez pas le récupérer.**

*** Merci de bien respecter les dates et heures fixées.**

Mentions légales

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018.

Protection des données personnelles : Notre politique de protection de la vie privée vous permet d'en savoir plus sur la collecte et le traitement de vos données personnelles ainsi que sur vos droits. Si vous souhaitez accéder, faire modifier, mettre à jour ou supprimer vos coordonnées adressez une demande à : mairie@stclairdelatour.com ou Mairie, 2 Place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR.

Identité du responsable du traitement : Les données personnelles sont collectées par : Mairie de Saint Clair de la Tour, 2 Place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR - Tel : 04 74 97 14 53 / Fax : 04 74 97 81 75.

Les traitements relatifs à vos données personnelles et finalités : Les renseignements transmis font l'objet d'un traitement informatisé obligatoire pour la gestion du matériel.

* En cochant cette case, vous acceptez que vos données soient également utilisées dans le but de recevoir des informations de la mairie que ce soit sous forme de lettres d'informations, de messages mails, SMS ou par voie postale pour diffusion d'informations ou messages d'alerte. Vous informer et/ou vous alerter. Ces données ne peuvent être en aucun cas cédées à des partenaires commerciaux.

Quels destinataires ? Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le maire, les élus et les agents municipaux de la commune.

Pendant quelle durée ? Vos données seront conservées pendant 2 ans à compter de la dernière prise de contact avec l'utilisateur (clic sur un lien, réponse formelle). En cas d'opposition à la réception de la newsletter, vos données sont conservées pendant au moins 2 ans.

Quels sont vos droits ?

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit de consultation de la liste des traitements mis en œuvre par la Mairie de Saint Clair de la Tour. Vous pouvez exercer ces droits soit par mail : mairie@stclairdelatour.com soit par voie postale : Mairie, 2 Place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR. S'il existe un doute sur votre identité un justificatif d'identité pourra vous être demandé.